

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20231215-lmc134263-DE-1-1

Date de télétransmission : 22 décembre 2023

Date de réception : 22 décembre 2023

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

République Française

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 15 DÉCEMBRE 2023

DELIBERATION N° 3

FIXATION DU MODE DE GESTION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

⌘⌘⌘⌘

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu l'article D3321-1 dudit code ;

Vu le décret n°2023-624 du 18 juillet 2023 portant application du III de l'article 106 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et dispositions diverses relatives au budget spécial de la préfecture de police de Paris ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable notamment aux collectivités territoriales uniques ;

Considérant que ladite instruction M57 vise notamment à améliorer la dimension patrimoniale des comptes des collectivités locales ;

Considérant que dans le cadre de la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57, le Département doit fixer les modes de gestion des amortissements des immobilisations ;

Vu le rapport de son président proposant, dans le cadre du passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57, d'adopter de nouvelles règles de gestion des amortissements ;

Après avoir recueilli l'avis favorable de la commission Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

Concernant le budget principal de la collectivité

- 1°) d'appliquer les modalités d'amortissement et les durées d'amortissement telle que définies dans le tableau joint en annexe, en application de l'instruction budgétaire et comptable M57, au budget principal ;
- 2°) de procéder à un amortissement linéaire des immobilisations acquises par le Département, étant précisé que le calcul de cet amortissement s'opère sur la valeur toutes taxes comprises de l'immobilisation pour les activités relevant du budget principal ;
- 3°) d'appliquer la règle du prorata temporis pour le calcul de l'amortissement des immobilisations acquises à compter du 1^{er} janvier 2024, à partir de la date de mise en service du bien, sauf pour les catégories d'immobilisation suivantes, dont le plan d'amortissement débute au 1^{er} janvier de l'exercice suivant leur mise en service :
 - les biens de faible valeur dont le montant unitaire est inférieur au seuil fixé dans la présente délibération, soit 1 000 € ;
 - les immobilisations corporelles faisant l'objet d'un suivi globalisé (par exemple : matériel de bureau, petit matériel informatique (ordinateurs, écrans, imprimantes...), mobilier, matériel de téléphonie, petit matériel et outillages) ;
 - les frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation ;
 - les frais de recherche et développement non suivis de réalisation ;
 - les subventions d'équipement versées faisant l'objet d'un suivi globalisé, c'est-à-dire versées en une seule fois, du fait de leur faible impact financier ;
- 4°) d'approuver l'application de l'amortissement par composant lorsque les éléments constitutifs sont aisément identifiables comptablement, d'un montant significatif et dont la durée d'utilisation des composants est significativement différente de la durée d'utilisation du bien ;

Concernant les budgets annexes de la collectivité

- 5°) d'adopter les durées d'amortissement selon l'instruction budgétaire M4, telles que figurant en annexe, pour les immobilisations ;

Concernant le budget principal et les budgets annexes de la collectivité

- 6°) de fixer le seuil des biens de faible valeur à 1 000 € TTC ;
- 7°) d'abroger les parties relatives à la fixation des durées d'amortissement des immobilisations mentionnées dans les délibérations de l'assemblée départementale n°4 du 21 décembre 2007 et n°6 du 21 octobre 2016 ;
- 8°) de prendre acte que l'ensemble de ces dispositions s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2024.

Signé

Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental

ANNEXE DUREES D'AMORTISSEMENTS EN M57

M57	DUREE D'AMORTISSEMENT	COMPTE ASSOCIÉ EN M57
Biens < à 1 000 € TTC	1 an	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		20
Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	5 ans	202
Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		203
Frais d'études	5 ans	2031
Frais de recherche et développement	5 ans	2032
Frais d'insertion	5 ans	2033
Subventions d'équipement versées		204
<i>Subventions d'équipement aux organismes publics</i>		2041
Etat		20411
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	204111
Bâtiments et installations	15 ans	204112
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	204113
Voiries	30 ans	204114
Monuments Historiques	15 ans	204115
Régions		20412
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	204121
Bâtiments et installations	15 ans	204122
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	204123
Départements		20413
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	204131
Bâtiments et installations	15 ans	204132
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	204133
Communes (Communes membres du GFP et autres communes)		20414
Communes membres du GFP		204141
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	2041411
Bâtiments et installations	15 ans	2041412
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	2041413
Autres communes		204148
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	2041481
Bâtiments et installations	15 ans	2041482
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	2041483
Groupements de collectivités, EPL et collectivités à statut particulier		20415
GFP de rattachement		204151
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	2041511
Bâtiments et installations	15 ans	2041512
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	2041513
EPL et services rattachés		204153
Caisse des écoles		2041531
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	20415311
Bâtiments et installations	15 ans	20415312
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	20415313
CCAS		2041532
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	20415321
Bâtiments et installations	15 ans	20415322
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	20415323

ANNEXE DUREES D'AMORTISSEMENTS EN M57

A caractère administratif		2041533
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	20415331
Bâtiments et installations	15 ans	20415332
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	20415333
A caractère industriel et commercial		2041534
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	20415341
Bâtiments et installations	15 ans	20415342
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	20415343
Autres groupements et collectivités à statut particulier		204158
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	2041581
Bâtiments et installations	15 ans	2041582
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	2041583
Organismes de transport		20417
<i>SNCF</i>		204171
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	2041711
Bâtiments et installations	15 ans	2041712
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	2041713
<i>SNCF réseau</i>		204172
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	2041721
Bâtiments et installations	15 ans	2041722
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	2041723
<i>Autres</i>		204178
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	2041781
Bâtiments et installations	15 ans	2041782
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	2041783
Organismes publics divers		20418
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	204181
Bâtiments et installations	15 ans	204182
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	204183
Subventions d'équipement aux personnes de droit privé		2042
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	20421
Bâtiments et installations	15 ans	20422
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	20423
Subventions aux établissements scolaires publics pour leurs dépenses d'équipement		2043
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	20431
Bâtiments et installations	15 ans	20432
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	20433
Subventions d'équipement en nature		2044
Organismes publics		20441
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	204411
Bâtiments et installations	15 ans	204412
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	204413
Personnes de droit privé		20442
Biens mobiliers, matériel et études	5 ans	204421
Bâtiments et installations	15 ans	204422
Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	204423
Subventions d'équipement versées aux tiers (fonds européens)	15 ans	2045
Attributions de compensation d'investissement	15 ans	2046

ANNEXE DUREES D'AMORTISSEMENTS EN M57

Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		205
Concessions et droits similaires	5 ans	2051
Droit de superficie	5 ans	2053
Autres immobilisations incorporelles		208
Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	5 ans	2087
Autres immobilisations incorporelles	5 ans	2088
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		21
Terrains		211
Terrains nus	NON AMORTISSABLE	2111
Terrains de voirie	NON AMORTISSABLE	2112
Terrains aménagés autres que voirie	NON AMORTISSABLE	2113
Terrains de gisement	20	2114
Terrains bâtis	NON AMORTISSABLE	2115
Cimetières	NON AMORTISSABLE	2116
Bois et forêts	NON AMORTISSABLE	2117
Autres terrains	NON AMORTISSABLE	2118
Agencements et aménagements de terrains		212
Plantations d'arbres et d'arbustes	20 ans	2121
Autres agencements et aménagements	20 ans	2128
Constructions		213
<i>Bâtiments publics</i>		<i>2131</i>
Bâtiments administratifs	30 ans	21311
Bâtiments scolaires	30 ans	21312
Bâtiments sociaux et médico sociaux	30 ans	21313
Bâtiments culturels et sportifs	30 ans	21314
Centres d'incendie et de secours	30 ans	21315
Equipements du cimetière	30 ans	21316
Autres bâtiments publics	30 ans	21318
<i>Bâtiments privés</i>		<i>2132</i>
Immeubles de rapport	15 ans	21321
Autres bâtiments privés	15 ans	21328
<i>Installations générales, agencements, aménagements des constructions</i>		<i>2135</i>
Bâtiments publics	15 ans	21351
Bâtiments privés	15 ans	21352
<i>Autres constructions</i>	15 ans	2138
Constructions sur sol d'autrui		214
Bâtiments publics	durée du bail à construction	2141
Immeubles de rapport	durée du bail à construction	2142

ANNEXE DUREES D'AMORTISSEMENTS EN M57

Droit de superficie	durée du bail à construction	2143
Installations générales, agencements, aménagements	durée du bail à construction	2145
Autres constructions	durée du bail à construction	2148
Installations, matériels et outillage techniques		215
Réseaux de voirie	15 ans	2151
Installations de voirie	15 ans	2152
Réseaux divers		2153
Réseaux d'adduction d'eau	15 ans	21531
Réseaux d'assainissement	15 ans	21532
Réseaux câblés	15 ans	21533
Réseaux d'électrification	15 ans	21534
Réseaux de transmission	15 ans	21535
Réseau d'alerte	15 ans	21536
Autres réseaux	15 ans	21538
Voies navigables	15 ans	2154
Matériel et outillage d'incendie et de défense civile		2156
Matériel roulant	10 ans	21561
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10 ans	21568
Matériel et outillage technique		2157
Matériel ferroviaire	10 ans	21571
Matériel technique scolaire	10 ans	21572
<i>Matériel et outillage de voirie</i>		<i>21573</i>
Matériel roulant	<i>10 ans</i>	<i>215731</i>
Autre matériel et outillage de voirie	<i>10 ans</i>	<i>215738</i>
<i>Installations, matériel et outillage techniques des caisses des écoles</i>		<i>21574</i>
Installations, matériel et outillage des cantines scolaires	<i>15 ans</i>	<i>215741</i>
Installations, matériel et outillage des colonies de vacances	<i>15 ans</i>	<i>215742</i>
Autre matériel technique	15 ans	21578
Autres installations, matériels et outillage techniques	10 ans	2158
Biens historiques et culturels	NON AMORTISSABLE	216
Biens historiques et culturels immobiliers	NON AMORTISSABLE	2161
Biens sous-jacents	NON AMORTISSABLE	21611
Dépenses ultérieures immobilisées	10 ans	21612
Biens historiques et culturels mobiliers	NON AMORTISSABLE	2162
Biens sous-jacents	NON AMORTISSABLE	21621
Dépenses ultérieures immobilisées	10 ans	21622
Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		217
<i>Terrains</i>		<i>2171</i>
Terrains nus	NON AMORTISSABLE	21711
Terrains de voirie	NON AMORTISSABLE	21712

ANNEXE DUREES D'AMORTISSEMENTS EN M57

Terrains aménagés autres que voirie	NON AMORTISSABLE	21713
Terrains de gisement	20	21714
Terrains bâtis	NON AMORTISSABLE	21715
Bois et forêts	NON AMORTISSABLE	21717
Autres terrains	NON AMORTISSABLE	21718
<i>Agencements et aménagements de terrains</i>		2172
Plantations d'arbres et arbustes	20 ans	21721
Autres agencements et aménagements	20 ans	21728
<i>Constructions</i>		2173
Bâtiments publics		21731
Bâtiments administratifs	30 ans	217311
Bâtiments scolaires	30 ans	217312
Bâtiments sociaux et médico-sociaux	30 ans	217313
Bâtiments culturels et sportifs	30 ans	217314
Centres d'incendie et de secours	30 ans	217315
Autres bâtiments publics	30 ans	217318
Bâtiments privés		21732
Immeubles de rapport	30 ans	217321
Autres bâtiments privés	30 ans	217328
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15 ans	21735
Autres constructions	30 ans	21738
Constructions sur sol d'autrui	30 ans	2174
Bâtiments publics	30 ans	21741
Immeubles de rapport	30 ans	21742
Installations générales, agencements, aménagement	15 ans	21745
Autres constructions	30 ans	21748
Installations, matériel et outillage techniques		2175
Réseaux de voirie	15 ans	21751
Installations de voirie	15 ans	21752
Réseaux divers		21753
Réseaux d'alerte d'adduction d'eau	15 ans	217531
Réseaux d'assainissement	15 ans	217532
Réseaux câblés	15 ans	217533
Réseaux d'électrification	15 ans	217534
Réseaux de transmission	15 ans	217535
Réseaux d'alerte	15 ans	217536
Autres réseaux	15 ans	217538
Voies navigables	15 ans	21754
Matériel et outillage d'incendie et de défense civile		21756
Matériel roulant	10 ans	217561
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10 ans	217568
Matériel et outillage techniques		21757
Matériel ferroviaire	10 ans	217571
Matériel technique scolaire	10 ans	217572
<i>Matériel et outillage de voirie</i>		217573

ANNEXE DUREES D'AMORTISSEMENTS EN M57

Matériel roulant	10 ans	2175731
Autre matériel et outillage de voirie	10 ans	2175738
Autre matériel technique	10 ans	217578
Autres installations, matériel et outillage techniques	10 ans	21758
Biens historiques et culturels		2176
<i>Biens historiques et culturels immobiliers</i>		21761
Biens sous-jacents	10 ans	217611
Dépenses ultérieures immobilisées	10 ans	217612
<i>Biens historiques et culturels mobiliers</i>		21672
Biens sous-jacents	10 ans	217621
Dépenses ultérieures immobilisées	10 ans	217622
<i>Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition</i>		2178
Matériel de transport		21782
Matériel de transport ferroviaire	5 ans	217821
Autres matériels de transport	5 ans	217828
Matériel informatique		21783
Matériel informatique scolaire	5 ans	217831
Autre matériel informatique	5 ans	217838
Matériel de bureau et mobilier		21784
Matériel de bureau et mobilier scolaires	5 ans	217841
Autres matériels de bureau et mobiliers	10 ans	217848
Matériel de téléphonie	5 ans	21785
Cheptel	5 ans	21786
Autres	5 ans	21788
Autres immobilisations corporelles		218
<i>Installations générales, agencements et aménagements divers</i>	10 ans	2181
<i>Matériel de transport</i>		2182
Matériel de transport ferroviaire	5 ans	21821
Autres matériels de transport	5 ans	21828
<i>Matériel informatique</i>		2183
Matériels informatique scolaire	5 ans	21831
Autres matériel informatique	5 ans	21838
<i>Matériel de bureau et mobilier</i>		2184
Matériel de bureau et mobilier scolaires	5 ans	21841
Autres matériels de bureau et mobiliers	10 ans	21848
Matériel de téléphonie	5 ans	2185
Cheptel	5 ans	2186
Autres	5 ans	2188

DUREES D'AMORTISSEMENTS EN M4

M4	DUREE D'AMORTISSEMENT	COMPTE
Biens < à 1 000 € TTC	1 an	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		20
Frais d'établissement	5 ans	201
frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		203
frais d'études	5 ans	2031
Frais de recherche et de développement	5 ans	2032
Frais d'insertion	5 ans	2033
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		205
Concessions et droits assimilés	5 ans	2051
Droit de superficie	5 ans	2053
Droit au bail	5 ans	206
Fonds commercial	5 ans	207
Autres immobilisations incorporelles		208
Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	5 ans	2087
Autres immobilisations incorporelles	5 ans	2088
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		21
Terrains		211
Terrains nus	NON AMORTISSABLE	2111
Terrains bâtis	NON AMORTISSABLE	2115
Autres terrains	NON AMORTISSABLE	2118
Agencements et aménagements de terrains		212
Terrains nus	20 ans	2121
Terrains bâtis	20 ans	2125
Autres terrains	20 ans	2128
Constructions		213
Bâtiments	30 ans	2131
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15 ans	2135
Autres constructions	15 ans	2138
Constructions sur sol d'autrui		214
Constructions sur sol d'autrui – Bâtiments	durée du bail à construction	2141
Construction sur sol d'autrui – Droit de superficie	durée du bail à construction	2143
Constructions sur sol d'autrui – Installations générales, agencements, aménagements	durée du bail à construction	2145
Constructions sur sol d'autrui – Autres constructions	durée du bail à construction	2148
Installations, matériels et outillage techniques		215
Installations complexes spécialisées	15 ans	2151
Installations à caractère spécifique	15 ans	2153
Matériel industriel	15 ans	2154

DUREES D'AMORTISSEMENTS EN M4

Outillage industriel	10 ans	2155
Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	10 ans	2157
Autres	10 ans	2158
Collections et oeuvres d'art	NON AMORTISSABLE	216
Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		217
Terrains		2171
Terrains nus	NON AMORTISSABLE	21711
Terrains bâtis	NON AMORTISSABLE	21715
Autres terrains	NON AMORTISSABLE	21718
Agencements et aménagements de terrains		2172
Terrains nus	20 ans	21721
Terrains bâtis	20 ans	21725
Autres terrains	20 ans	21728
Constructions		2173
Bâtiments	30 ans	21731
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15 ans	21735
Autres constructions	30 ans	21738
Constructions sur sol d'autrui		2174
Constructions sur sol d'autrui – Bâtiments	30 ans	21741
Constructions sur sol d'autrui – Installations générales, agencements, aménagements	15 ans	21745
Constructions sur sol d'autrui – Autres constructions	30 ans	21748
Installations, matériel et outillage techniques		2175
Installations complexes spécialisées	15 ans	21751
Installations à caractère spécifique	15 ans	21753
Matériel industriel	15 ans	21754
Outillage industriel	10 ans	21755
Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	10 ans	21757
Autres	10 ans	21758
Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition		2178
Matériel de transport	5 ans	21782
Matériel de bureau et matériel informatique	5 ans	21783
Mobilier	5 ans	21784
Cheptel	5 ans	21785
Emballages récupérables	5 ans	21786
Autres	5 ans	21788
Autres immobilisations corporelles		218
Installations générales, agencements, aménagements divers	10 ans	2181
Matériel de transport	5 ans	2182
Matériel de bureau et matériel informatique	5 ans	2183
Mobilier	5 ans	2184

DUREES D'AMORTISSEMENTS EN M4

Cheptel	5 ans	2185
Emballages récupérables	5 ans	2186
Autres	5 ans	2188